

Côte-d'Or



RÉDACTION
DE LA CÔTE-D'OR
28, RUE DES PERRIÈRES
21000 DIJON
CONTACT : M^{ME} MEMIS,
03 80 53 00 75



Le tir d'été

QUE CE SOIT À L'AFFÛT OU À L'APPROCHE, LE TIR D'ÉTÉ SE PRATIQUE DU 1^{ER} JUIN AU 14 OCTOBRE* POUR LE CHEVREUIL ET LE SANGLIER, ET DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE POUR LE CERF. IL EST POSSIBLE DE POURSUIVRE LA PRATIQUE DE CES MODES DE CHASSE JUSQU'À LA FERMETURE FIN FÉVRIER, MAIS ON NE PARLERA PLUS DE TIR D'ÉTÉ.

Toute société de chasse peut permettre à ses membres de pratiquer le tir d'été. Il faut préalablement un arrêté préfectoral individuel de tir pour le chevreuil et le cerf. Pour le sanglier, il suffit de se référer à l'arrêté de l'attribution du plan de chasse sanglier qui vaut autorisation. Il faut évidemment être titulaire du timbre « Grand gibier », avec permis de chasse valide pour l'année concernée (rappel : le permis court sur la période du 1^{er} juillet au 30 juin). La chasse est autorisée tous les jours, sauf si la société de chasse en décide autrement (il existe quelques cas particuliers en forêt domaniale). Les animaux attribués sont prélevés sur le quota du plan de chasse de la saison. Leur nombre ne peut être dépassé, mais en revanche, s'ils n'ont pas été tirés, ils pourront l'être au cours de la saison de chasse en battue. Pour la saison 2005-2006, il a été attribué en tir d'été près de 1 000 chevreuils, et 46 cerfs (attribution globale pour la même saison : 12 272 che-

vreuils et 577 cerfs). À titre comparatif, pour la saison 2000-2001, il avait été attribué 440 chevreuils (attribution globale : 9 205) et aucun cerf.

Il y a quelques années, il y avait des règles de tir sélectif pour les tirs d'été (animaux déficients, malades...). Aujourd'hui, il n'en existe plus. Le comportement du chasseur relève plus de l'éthique de la chasse que du respect des textes. Ainsi, il est admis que si les chevrettes peuvent être prélevées, on préfère ne s'intéresser qu'aux brocards, et la plupart du temps, hors période du rut qui se situe globalement entre le 14 juillet et le 15 août. Quant aux sangliers, il est intéressant de souligner les vertus du tir d'été en matière de protection des cultures. En effet, une bête de 30 à 40 kg abattue en lisière de champ incitera la compagnie à ne plus y revenir.

À ce propos, deux expériences « pilotes » sont actuellement menées par la fédération des chasseurs de Côte-d'Or sur les territoires de Francheville et de Saint-Martin-du-Mont. Les sociétés de chasse au bois, dont

ZOOM SUR...

Le matériel

Hubert Le Franc, responsable du service technique de la fédération des chasseurs de Côte-d'Or, répond à la question du matériel nécessaire pour pratiquer, dans les meilleures conditions, la chasse à l'approche :

- tenue de camouflage (gants, filet visage...);

- carabine légère à verrou (plus précise), le nec plus ultra étant de posséder une carabine à un coup, à canon basculant, de type « Kiplauf »;
- le calibre couramment employé pour le chevreuil sera entre 6 et 7 mm, alors que celui employé pour le cerf et le sanglier sera com-

- pris entre 7 et 8 mm;
- lunette précise et de bonne qualité (attention au réglage);
- paire de jumelles avec optique de qualité, grande ouverture et capacité crépusculaire importante (si possible faire coïncider ces caractéristiques avec celles de la lunette de visée);

- un télémètre (pour apprécier la distance de tir de l'animal), ce télémètre peut être intégré à la jumelle, mais en aucun cas, il ne doit l'être à la lunette de tir;
- canne de pirsch simple, double ou triple en matériau léger, et silencieuse, afin d'avoir un bon appui pour le tir;

- couteau (il faut vider son gibier tué rapidement);
- une lampe torche;
- une poire à talc (pour apprécier d'où vient le vent);
- du papier biodégradable afin de baliser, en cas de blessure de l'animal, la zone de terrain qui permettra une recherche au sang.



Position de tir avec canne de pirsch.



pourquoi, la carabine calibre 7 RM, longs tirs. Il mètres.

Garot. Il

pays de l'Est, notamment en Pologne, que sa passion pour le tir d'été à l'approche a pris naissance. Depuis cette époque, soit une dizaine d'années, Jacky Garot a affiné son art. Modeste,

respectueuse de l'esprit et de l'éthique de la



Jacky Garot.

retrouverait un jour prochain, il n'a pas tiré (c'était la période du rut). Hélas, il ne l'a jamais revu. Pour autant, il ne regrette rien... mais il

Ainsi, les chasseurs de plaine ont la possibilité de pratiquer le tir d'été sur un certain nombre de sangliers. Ceux-ci sont prélevés sur l'attribution du plan de chasse des chasseurs au bois. Dans certains cas, les bracelets peuvent être payés par ces derniers.

RENCONTRE AVEC UN PASSIONNÉ

Jeune retraité, Jacky Garot pratique depuis l'âge de 21 ans. Elevé dans une famille de chasseurs, c'est au

se trouvent les animaux. Il est vrai que le chevreuil étant un animal sédentaire, il évolue dans un périmètre bien délimité.

Le plaisir de Jacky Garot : évoluer au milieu de l'habitat naturel des animaux, s'offrir le spectacle permanent de la vie de la faune sauvage sous toutes ses formes. Mais tout cela se mérite, et ce n'est pas là le moindre intérêt de cette pratique. Pour réussir une bonne approche il faut tenir compte de trois paramètres essentiels : le vent, le bruit et le mouvement. Trois paramètres, qui, s'ils ne sont pas parfaitement maîtrisés, sont immédiatement sanctionnés par la fuite de l'animal.

Une règle absolue, à l'approche, on ne tire que si on est sûr de prélever proprement l'animal. C'est pourquoi, Jacky Garot, équipé de sa carabine

L'approche est une pratique respectueuse de l'esprit



Mirador.

proprement l'animal. Ce Jacky Garot, équipé de Kiplauf à un coup, de ce n'est pas un adepte des ne dépasse jamais les 60 Des histoires, il en a Jack

se souvient de ces invitations à s'entendre avec celles-ci pour gérer au mieux les dégâts du gibier. Ainsi, les chasseurs de plaine ont la possibilité de pratiquer le tir d'été. Hélas, il ne l'a jamais revu. Pour autant, il ne regrette rien... mais il y pense toujours...

Jacky Garot est persuadé que l'approche est une chasse particulièrement respectueuse de l'esprit et de l'éthique de la chasse. Et même si elle n'est pas ancrée dans notre culture locale, elle est, selon lui, promise à un bel avenir. Elle devrait notamment intéresser les jeunes et ce n'est pas là, le moindre de ses intérêts!

*Date ouverture au bois.

JEAN-MICHEL PETREAU

Récit de chasse

Le 22 janvier 2005, à la fin de la traque des grolles de Vernot, sur la chasse du « rallye d'Epagny », Robert Moinet, traqueur, est absent. Des appels de corne semblaient venir de très loin. Roger Voisot se dirigea vers ce bruit qui semblait venir de la combe Chaignay et il pensa au gouffre du Peuptu, bien connu des spéléologues. En arrivant vers le gouffre, il aperçut Robert qui cornait vers l'intérieur du gouffre. Ses cinq chiens avaient suivi un sanglier blessé qui faisait ferme dans le gouffre. L'animal était coincé entre les chiens et un puits de 12 mètres situé au fond de la grande salle. Dans la pénombre, Roger essaya de piquer le sanglier à l'aide de sa dague attachée au bout d'une perche, mais cela déclencha une charge du sanglier vers les chiens, et trois d'entre eux sortirent du trou. Un autre traqueur arriva alors avec une lampe, ce qui permit à Roger de placer une bonne balle et ainsi récupérer le sanglier et les deux derniers chiens pendus à la dépouille. À partir de ce jour, Roger décida de s'équiper d'une lampe frontale qui ne le quitterait plus.

J.-C. Pineau, traqueur à Epagny

AGRÈMENT

Contrôle de vingt parcs à sangliers

Par décision du conseil d'administration de la FDC 21, afin de pouvoir bénéficier de bracelets à tarif réduit, les responsables des parcs de chasse à sangliers ont dû faire contrôler la bonne étanchéité par le service technique et les administrateurs du secteur. Un courrier explicatif, et une fiche technique avaient été adressés à tous les responsables de parcs, indiquant les caractéristiques principales : grillage de type « ursus » ou « rempart » lourd ; fil de 3 mm minimum ; grillage bien tendu, non affaissé et d'une hauteur minimum de 1,40 m ; bord inférieur à 5 cm maximum du sol ; poteaux en nombre suffisant et de bonne qualité. Sur 26 parcs



Hubert Le Franc (service technique), Jacques Bijard (administrateur), en compagnie du responsable du parc, lors d'un contrôle.

concernés, une vingtaine a été contrôlée. La grande majorité répondait aux demandes et d'autres ont dû subir quelques modifications afin d'être agréés. Il

est rappelé qu'un parc de chasse doit avoir une surface minimale de 20 ha, et la chasse n'est possible que pendant la période d'ouverture de l'espèce sanglier.

RECHERCHE AU CHIEN DE SANG

Épreuve sur piste artificielle en forêt d'Is-sur-Tille

Le 19 août, s'est déroulée une épreuve de recherche sur piste artificielle en forêt d'Is-sur-Tille. Cette épreuve organisée conjointement par l'Unucr 21 et le CAT (Club des Amateurs de Teckels) a bénéficié comme d'habitude du soutien de l'ONF en la personne de Denis Brochard et de la FDC 21 qui a fourni des coupes remises par Dominique Rigaud, administrateur. Il faut aussi remercier le nouvel adjudicataire du lot de chasse, qui a autorisé l'organisation de l'épreuve. Huit chiens étaient engagés. Malgré des conditions climatiques assez favorables, seuls deux chiens (un teckel et un basset des Alpes) ont pu arriver au bout de la piste. Féli-



Les lauréats accompagnés de Pierre Ziegler (juge) et Gilles Andrieux (responsable des épreuves de travail au sein du CAT de Bourgogne).

citations aux deux conducteurs. L'épreuve consiste à retrouver une piste de 1 km, vieille de 24 heures, tracée à l'aide de 25 cl de sang de cerf

provenant d'animaux tués à la chasse et conservé au congélateur. Deux juges et un élève juge suivent l'équipe conducteur-chien. En fonction du

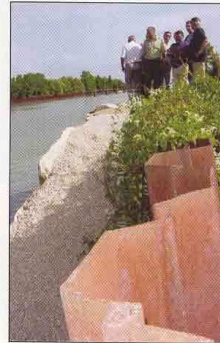
travail, le chien est agréé et peut faire des recherches au naturel afin de retrouver les animaux blessés à la chasse ou victimes d'accident de la route. Une vingtaine d'équipes de l'Unucr, en Côte-d'Or, est habilitée à effectuer ces recherches, qui sont entièrement gratuites. Nouveauté cette saison, et à titre expérimental, un bracelet de remplacement pourra être attribué pour tout animal retrouvé à l'aide d'un chien de rouge (recherche justifiée bien sûr par le conducteur).

La liste des conducteurs agréés se trouve sur la carte fédérale. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le délégué départemental Yves Lambert au 0380490397 ou par e-mail : ylamb21@hotmail.com

NOYADE DE GIBIER

Un nouveau dispositif de prévention inauguré

Avec ses palplanches métalliques de 3 mètres de haut, le canal de dérivation de la Saône entre Seurre et Pagny-le-Château est un véritable piège pour le gibier qui tente de le traverser. Depuis plusieurs années, Voies navigables de France signale des noyades de chevreuils (76 chevreuils noyés et 26 interventions des pompiers). Ce problème a été en partie résolu sur le canal de Bourgogne par l'installation de petites rampes réalisées avec le concours de la FDC 21. Mais sur cette portion, le dénivelé est trop important, il a donc fallu trouver autre chose. Ainsi, C. Pageaux (chef de poste de l'écluse), J. Royer (contrô-



leur principal) et H. Le Franc (service technique de la FDC 21) ont travaillé sur ce dossier. Un enrochement recouvert de cailloux et de sable permettant la sortie du gibier a été réalisé, en outre, un « piège à traces » en sable

permet de connaître la fréquentation du dispositif. L'inauguration a eu lieu le 21 juin 2006, en présence de P. Sécula, président de la FDC 21, M. Chalumeau, administrateur de la FDC 21, A. Herr, chef de

subdivision de VNF, J. Chossat, maire de Pagny-le-Château, du président de l'Acca de Seurre, M. Chevaux, de l'entreprise Guinot, de J.-P. Cugnet, ONF, et du représentant de l'Association de chasseurs de gibier d'eau.

OPTI 6
Avec pile 6 V alcaline, jusqu'à 6 distributions par jour
175 €

APV
600 €
Adaptable sur tous véhicules dont quad
Meilleur rapport qualité prix (garantie 3 ans)

CRUD'SCROFIX
LE SEUL VRAI CRUD
LE SAC DE 25 KG
20 €

ECO 6
2 distributions par jour
Pile 6 V non fournie
100 €

SCROFARUT SPRAY
Pulvérisateur d'arômes de laie en chaleur, Programmable de 5 mn à 4 heures.
Prix spécial lancement 50 €
Recharge 500 spray 25 €
Scrofarut, pomme-truffe

PLUX'PLUSVIT
LA BOUTEILLE 1,100 KG 35 €
LE BIDON 5 KG 125 €

VBM - 12 V
Dispersion 30 à 50 mètres de ø
Garantie 3 ans
350 €

PORTE GIBIER
Fixation sur support APV
150 €

GOUDRONS SANGLIER
LE PACK DE 4 60 €

Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme sur simple demande

Plus de 30 années d'expérience au service des Chasseurs de Grand Gibier et de l'aménagement des territoires

Z.A. du Bigot - 45120 CORQUILLEROY (France) - Tél. : 02 38 98 73 23 - Fax : 02 38 93 14 42 - E-mail : vitex45@wanadoo.fr